

Qu'est ce que le TDS ?

• La MINÉRALITÉ d'un volume d'eau donné, ou "**Total Dissolved Solids**" (**TDS**) , est constituée par la totalité des ions en solution, incluant les minéraux, les sels et les métaux. La mesure du TDS est basée sur la conductivité résultante de l'eau, exprimée en parties par million (**ppm**) ou milligrammes par litre (**mg/L**). Le TDS inclut tous les éléments non-organiques conducteurs et les matériaux solides en suspension présents dans l'eau, autres que la molécule (H₂O) d'eau pure.

• Cette teneur en TDS affecte bien sûr tout être vivant consommant de l'eau. En général, plus la minéralité d'une eau est faible, plus cette eau est capable d'hydrater convenablement les cellules vivantes. À l'inverse, une minéralité élevée augmente le risque que cette eau soit contaminée de manières diverses par des éléments non tolérés par la cellule.

• On considère généralement qu'une eau supérieure à 5000 mg/L est impropre à la consommation humaine. Une eau dite "minérale" est en moyenne à 2000 mg/L, une eau dite "de source" est en moyenne à 500 mg/L.

Quand utiliser un TDS-mètre ?

- Pour contrôler la performance d'un système de filtration de l'eau (*exple: osmose inverse*).
- Pour vérifier qu'une eau est potable et avec une minéralité correcte.
- Applications diverses en aquariophilie, pisciculture, laboratoires, etc ...

SPÉCIFICATIONS du TDS-3

- Très larges usages
- Extinction automatique
- Maintien de la mesure
- Étui de protection
- **Plage de mesure TDS** : 0 à 9990 ppm (mg/L)
- **Plage de mesure Température** : 0 à 80 °C
- **Contrôle auto température** : OUI (0-80 °C)
- **Précision** : +/- 2%
- **Calibration** : Calibré en usine avec solution type ;
Ajustable
- **Alimentation** : 2 x 1,5V – piles boutons (LR44)
- **Durée de vie piles** : ~1000 heures
- **Dimensions** : 15,5 x 3,1 x 2,3 cm
- **Poids** : 76,5 g (avec étui) – 56,7 g (appareil seul)

TDS-3

Testeur de qualité d'eau (TDS-mètre)

Notice d'utilisation

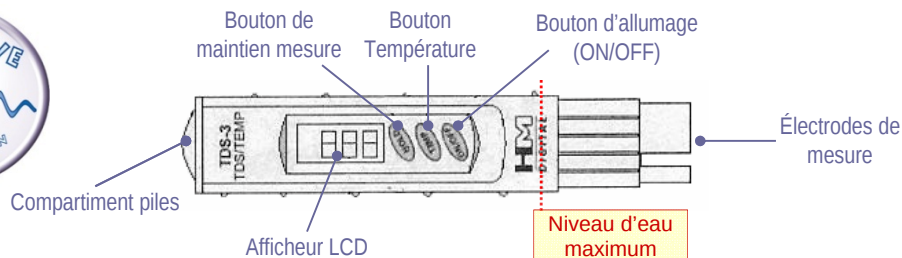


www.hmdigital.com



ISO-9001

Distribué par DYNATIVE
www.dynative.eu



INSTRUCTIONS D'UTILISATION du TDS-3

Prendre une mesure de TDS

1. Enlever le capuchon de protection des électrodes.
2. Allumer le TDS-3 d'un appui sur le bouton ON/OFF
3. Immerger la tête de l'appareil (électrodes) dans la solution à mesurer, jusqu'au niveau maximum
4. Tapoter légèrement sur la coque de l'appareil afin d'éliminer toute bulle d'air entre les électrodes
5. Attendre environ 10 secondes que l'affichage se stabilise et presser le bouton HOLD de maintien de la mesure.
6. Sortir alors l'appareil de l'eau pour faire la lecture. Si l'affichage fait apparaître la mention clignotante "**x10**", il faut alors multiplier le chiffre lu par 10.
7. Après usage, éteindre l'appareil et nettoyer les électrodes avec un chiffon doux. Remettre le capuchon de protection.

Précautions d'usage

1. **Le TDS-3 n'est pas étanche.** Veiller à ne pas immerger complètement l'appareil dans l'eau ou au-delà de la limite supérieure des électrodes de mesure.
2. **Le TDS-3 craint les hautes températures** ou l'exposition directe au soleil.
3. **Ne pas tenter d'ouvrir le boîtier** de l'appareil ni d'intervenir sur son électronique interne. Cela doit être assuré par un spécialiste agréé.
4. **Manier l'appareil avec précaution :** Comme tout appareil électronique, il est fragile et il doit être entretenu avec soin.

Prendre une mesure Température

1. Lorsque le TDS-3 est allumé, la mesure de température peut avoir lieu à tout moment, que les électrodes soient ou non dans l'eau.
2. Presser une fois sur le bouton TEMP : L'affichage bascule alors en mode Température en degré Celsius (°C).
3. Pour revenir en mode TDS, presser une nouvelle fois le bouton TEMP.

Changement des piles

1. Ouvrir le compartiment des piles.
2. Installer les piles neuves (modèles 357A ou L1154). S'assurer du bon alignement de celles-ci.
3. Refermer le compartiment des piles. Le TDS-3 est alors allumé automatiquement.

Calibration

L'appareil est calibré en usine avec une solution type **NaCl-342 ppm**. Pour plus d'information sur cette calibration, consultez le site Internet du fabricant à la page :

www.hmdigital.com/calibration_maintenance.html

DEUX ANS DE GARANTIE

Le TDS-3 est garanti 2 ans contre tout vice de fabrication. Toute utilisation de l'appareil autre que celles présentées dans ce document ou ne tenant pas compte des précautions d'usage exposées ci-contre, annule automatiquement cette garantie